



**GRACE AU SYNDICAT F.O.-DGFIP, UN AGENT CONTRAINT
DE PARTIR DANS UN S .I.P. A OBTENU SA
REINTEGRATION DANS SON POSTE D'ORIGINE.**

A l'occasion de la création des S.I.P. en Haute-Saône, le Trésorier Payeur Général n'avait pas en effet souhaité appliquer les consignes du Directeur Général des Finances Publiques qui stipulaient que les agents ne souhaitant pas rejoindre un S.I.P. pouvaient le faire savoir par écrit et dans ce cas la direction locale devait rechercher d'autres agents volontaires. Cette mesure de protection des agents avait été obtenue par F.O. Trésor en février 2009.

Vos représentants F.O. via le Syndicat National F.O.-DGFIP ont demandé au Directeur Général d'intervenir auprès du Trésorier Payeur Général qui a du accepter de rétablir cet agent sur son poste d'origine.

**F.O. EST A VOTRE ECOUTE ET DEFEND LES AGENTS DES
FILIERES GESTION PUBLIQUE ET GESTION FISCALE.**

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

**BULLETIN D'ADHESION
SYNDICAT**

NOM :PRENOM :.....

GRADE :.....

**DU TRESOR AFFECTATION :.....
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE du TRESOR**

**Fait à..... le
(Signature)**